

Nicolas DUVOUX
Président du CNLE



A l'occasion de la réunion plénière d'installation du CNLE organisée le 12 octobre dernier en présence de la ministre des Solidarités et des Familles, Aurore BERGÉ, j'ai souhaité saluer ma prédécesseure Fiona LAZAAR, députée du Val d'Oise et, avant elle, Etienne PINTE, député des Yvelines et maire de Versailles qui a présidé le CNLE, ainsi que la nouvelle présidente du Comité scientifique, Muriel PUCCI et Jérôme VIGNON ancien président de l'ONPES qui est aujourd'hui Président honoraire de ce même Comité.

En tant qu'universitaire, professeur de sociologie à l'Université Paris 8 à Saint-Denis, j'aborde la fonction qui m'a été confiée par la Première ministre Élisabeth BORNE avec la plus grande humilité, avec l'honneur de pouvoir servir mais également avec une conscience aiguë de l'ampleur de la tâche et des défis. Un honneur d'autant plus grand, notamment à travers l'aventure humaine passionnante et transformatrice qu'est la démarche de participation, devenu un élément intrinsèque du CNLE et qui, je crois, apporte une contribution au renouvellement démocratique au niveau national.

À ces sentiments personnels s'ajoutent deux sentiments partagés, ceux de la gravité et de l'urgence : parce que l'inflation qui marque notre pays a aggravé et rendu visible le dénuement, symbolisé par le retour de la faim dans de très nombreux ménages. Cette difficulté est elle-même nourrie par le poids du logement qui grève les budgets des ménages modestes. Gravité et urgence parce que l'installation du CNLE coïncide presque jour pour jour avec le vote solennel d'une loi réformant le Revenu de Solidarité Active (RSA), loi qui contient des avancées sur l'aide à la parentalité ou l'affirmation de la nécessité d'un renforcement de l'accompagnement trop longtemps délaissé, mais qui comporte aussi le risque d'altérer le principe à un droit à un revenu minimum. Nous sommes pourtant convaincus, au CNLE, qu'il est déjà notoirement insuffisant dans sa forme actuelle.

Cette loi inquiète par un certain nombre d'éléments qui réforment le RSA, mais aussi par le message qu'il a parfois accompagné.

Nul ne peut nier dans notre société que le travail, notamment le travail salarié, est un facteur d'intégration majeure et un objectif qu'il ne faut jamais abandonner, pour qui que ce soit. C'est le principe, par exemple, de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Cependant, le CNLE tient à rappeler, comme cela a été fait dans un récent rapport, que les allocataires du RSA sont déjà très actifs dans leur vie et dans leurs démarches. Ce sont des experts de la débrouille, comme nous le disent souvent les membres du 5^e collègue.

Le CNLE tient surtout à réaffirmer son attachement au principe du droit à un revenu, au caractère universel de l'insertion dans la protection sociale et s'inquiète que la multiplication des sanctions ne prive des familles d'un reste à vivre fondamental.

La démarche de participation des personnes en situation de pauvreté au sein du CNLE anime et inspire les réflexions d'une instance qui est la leur, qui est à leur service parce que leur expérience inspire le respect et l'écoute. Cette participation rend parfois les débats du CNLE âpres et rugueux, plus que dans d'autres instances ou institutions, mais c'est parce que les conditions d'existence des personnes sont difficiles. Rendre possible l'expression, ce n'est pas fragiliser les institutions, c'est au contraire les renforcer en permettant au vécu, au ressenti, au savoir expérientiel d'être dits, d'être considérés et pris en compte dans et par les institutions.

Je tiens à remercier l'équipe du Secrétariat général du CNLE qui permet notamment d'organiser cette expression et la direction du Comité scientifique, pour leur engagement sans faille.

Cette réunion d'installation du CNLE est aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres, d'accueillir les nouvelles instances et personnalités qui nous rejoignent. Et nous sommes heureux d'accueillir au sein de CNLE, les territoires ultra-marins avec des représentants de la Martinique au 5^e collègue.

Je tiens également à saluer les membres du 5^e collègue qui ne feront pas partie de la nouvelle mandature, pour leur engagement au CNLE pendant plusieurs années. Certains vont continuer à nous suivre et à s'impliquer et je leur souhaite bonne continuation dans les fonctions qu'ils prendront par la suite.

Le CNLE a vocation à éclairer, à établir des diagnostics, à poser un état des lieux sur la pauvreté avec la participation des personnes concernées. En concertation avec les acteurs, en alliant la rigueur et l'objectivité scientifique et la prise en compte du vécu de l'expérience, nos missions sont de faire des propositions et des recommandations, susceptibles de renforcer les droits fondamentaux et de prévenir la pauvreté. Ce travail se fait en prolongement des orientations de la précédente mandature. Il associera un regard général sur la protection sociale avec les principaux mécanismes de lutte contre la grande pauvreté et il le fera dans un travail collectif, organisé au plus près de l'action publique, et notamment du [Pacte des solidarités](#) présenté le 18 septembre dernier par la Première ministre et la ministre Aurore BERGÉ. Le CNLE prépare un rapport sur l'impact social de l'écologie qui, à n'en pas douter, pourra nourrir le quatrième axe de ce pacte.

La ministre peut compter sur notre disponibilité permanente, la mienne, celle de l'équipe, celle des membres, sur notre mobilisation collective, sur notre soutien, qui sera un soutien vigilant, un soutien exigeant, mais qui sera toujours apporté avec le souhait de contribuer à la grandeur de la chose publique, à la vitalité de la démocratie. Le CNLE est, grâce à la participation, un laboratoire, à l'échelle nationale, de lutte contre le désenchantement démocratique.

En effet, le choc de participation voulu par le Président de la République, qui a fait passer la représentation des personnes concernées au sein du CNLE, de 8 à 32 membres sur 65, guide notre action. Elle consiste à mettre la voix et la parole de celles et de ceux que les malheurs de l'existence ou l'injustice de la société ont placés, de manière temporaire ou pérenne, en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, au cœur de notre considération et de notre mobilisation à assister par nos avis, le gouvernement.